L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Chartres et Royale.

No. 79. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 21 JANVIER 1828. Vol. 1.

Conditions—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera d'envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Merci Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Hiérance Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Bone, instituteur.

Aux Attakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bryant.

Nord-Amérique.

POUR NEW-YORK.

(Un des paquebots de la vieille ligne), devant partir positivement le 1er. Janvier.

Le navire neuf JOHN LINTON, capitaine Wibray, est prêt maintenant pour prendre son chargement, et ira soit au bas ou au haut du fleuve, si l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

17 dec. G. E. RUSSELL & BARSTOW.

POUR NEW-YORK.

Le navire neuf et chevillé en cuivre CARAVAN, capitaine Talcy, maintenant prêt à prendre charge à la cotes, partira incessamment. Pour le reste du fret et partira incessamment. S'adresser à BOWERS, OSBORN & MOYNAN.

Décembre.

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier établi et chevillé en cuivre GEORGE, capitaine Samuel [illegible], ayant les deux tiers de sa charge engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à Wm. G. REWEB.

17 déc. No. 21 rue du Canal.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot OREGON, capitaine D. Brown, sera prêt à recevoir son chargement dans peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

17 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire HITTY, capitaine Kittson, prendra maintenant charge au haut de la levée, et à son retour pourra prendre du coton ou autre fret léger. Pour les conditions, s'adresser à JOHN P. PAYSON.

7 Decembre.

POUR NEW-YORK.

Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant à prendre charge au haut de la cote, et peut prendre environ 100 boucauds à fret, si l'on se présente immédiatement—pour lequel ou pas[illegible], s'adresser à

17 dec. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW YORK.

Le [illegible] de première classe PERUVIAN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Churcaill, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-a-vis la rue St. [illegible]

dec 17 BOWERS, OSBORN & MOYNAN.

POUR BOSTON.

Le navire FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Simmons, ayant deux tiers de sa cargaison engagé et partira sous délai. Pour fret ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY.

18 Dec. No. 60 rue Chevrille.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulierement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUC[illegible]bone.

[illegible]erman,

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct *Foster & Hutton.*

Amerique.

POUR VERA-CRUZ.

Le beau brick ASPASIA, capitaine Wm. Masicot, devant partir de suite où il se présente un nombre de passagers. L'Aspasia est un batiment de la première classe, doublé et chevillé en cuivre, avant des bons emménagemens. On pourrait prendre du fret, mais ne sera pas retardé pour cet effet. S'adresser au capitaine Masicot a bord, vis-a-vis la maison bleue, ou à SAML. P. MORGAN & Co.

19 décembre.

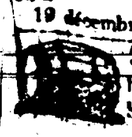

SUCRE A VENDRE.—92 boucauds Sucre 1ere. qualité. S'adresser à

P. V. BARBET,

28 déc No. 37, rue St. Louis.

POUR VERA-CRUZ.

Un paquebot [illegible] partira positivement le 1er. Janvier.

La belle goelette UNITED STATES, chevillée en cuivre et fins marcheuse, capitaine Creaghead, ayant la principale partie de sa charge engagée. Pour fret ou passage, s'adresser a

19 déc. J. W. ZACHARIE & Co.

Ces Antilles.

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier SARAH-ANN, capt. S. M. Biscoe, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, mettra à la voile sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser a

17 dec. J. W. ZACH[illegible] & Co.

Europe.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire de première classe chevillé en cuivre CHARLEMAGNE, capt. John B. Hilery, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédié à la fin du mois. Pour fret ou passage, [illegible] balles de coton ou passage s'adresser à

17 dec. H. PERRET HARROUNET.

POUR LE POOL.

Le brick anglais première classe MARY GRADE, capt[illegible] coln, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera bientôt prêt. Pour fret du reste [illegible] avant [illegible] gueux superbes, s'adresser à

17 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire fin voilier ESTHAM, (de 1ère classe) capitaine Wm. Adams, du port de 1300 balles de coton, est prêt à prendre un chargement pour un de ces ports. S'adresser au capt. a bord ou à JULES LE BLANC.

17 déc. No. 109 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier RICHARD DOWERS, capitaine Purdy, sera prêt à prendre charge sous peu de jours, excepté une partie considérable engagée, et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN HAGAN & Co.

17 Décembre.

POUR BATOU BARAN, BATON-ROUGE,

Plaquemine et les huits intermédiaires.

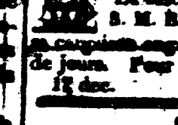

Le beau Bateau-a-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. [illegible], fera régulièrement les voyages ci-dessus, à [illegible] les places ci-dessus et, partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très bons commodités pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE,

Et tous les lieux intermédiaires.

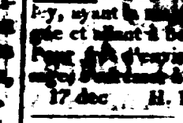

Le bateau à vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nlle. Orléans pour les lieux ci-dessus, et partira tous les Mardis à 10 heures du matin et de Bayou Sarah tous les Vendredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou à

17 déc. L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ,

Et tous les lieux intermédiaires

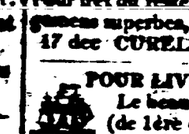

Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois, et des Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 17 déc.

POUR LA MOBILE.

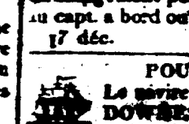

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du [illegible] tous les mardis et vendredis à midi. Le fret sera reçu au bassin à bord de la gabarre qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à H. HUNT,

17 dec Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH,

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,

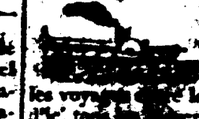

Le bateau-à-vapeur fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capit. ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH,

Lausses-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres debarquements,

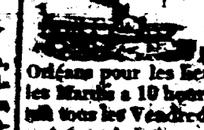

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Bauduc.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison de cour de la paroisse de Jefferson, a midi précis, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété de feu Sophie Isnard, f. d. c. l., femme de François Dauphin, h. d. c. l.—Noël, nègre d'environ 30 ans, charpentier passable et sciour. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Ladite Cécile est assez bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente:—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827

18 dec J. M. HARANG, Juge.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

Mr. Renou, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains Fumigatoires* de la rue St.-Anne, N°. 124, dans la rue du Quartier, N°. 156, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. Fortunato.

On sait généralement combien les bains de vapeurs sulfureuses et émollientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales les paralysies et autres affections graves; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparoître toutes les causes de répulsion qu'on doit peut-être en droit de lui reprocher jusqu'ici. Entr'autres changemens, la boîte fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hôpital pour les nègres et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont très espacées entr'elles, est bien aérée.

Prix de l'abonnement de 12 bains, $ 12 00

" " 6 " 7 00

" " 1 " 1 50

L'abonnement d'un nègre dans l'hopital 1 c.

Mr. Renou promet d'utiliser avec les propriétaires, les arrangemens les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, l'un de plus intimes amis du célèbre Dr. Descuret, inventeur du procédé le plus efficace pour la destruction des rétentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la belle collection complette des instrumens qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur promettre les bienfaits de ce moyen de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

500 tilles blanc de Valenty

50 barils farine de Fred Saratin, fraiche

20 fromages beurre

20 barils cidre de New-Ark

50 barils farine fraiche

5 pipes eau-de-vie de France

Une caisse violons

Un assortiment de pierres à meules.

21 déc *Russell & Barstow.*

Cercle du Commerce.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que depuis le 1er. Décembre courant, la table d'hôte qu'il avait annoncée en même tems que le Cercle du Commerce, est ouverte chez lui, rue de Chartres, No. 148.

Il ose espérer que par ses soins, et la manière dont sa table sera servie, il méritera les encouragemens qu'il prend aussi des pensionnaires aux prix les plus modérés

7 déc.—7 F. LAFONT.

600 BOUCAUTS de sucre prets a etre livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *C. Legendre.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêtes à être livrés sur différentes habitations, à vendre par

4 dec. *C. Legendre.*

BOIS D'ACAJOU.

A VENDRE—18,694 pied de BOIS D'ACAJOU de St.-Domin (Nisse) qualité supérieure.

Plus, 20 caques de CASSE de cette année.

1 sept *Legriel & Henry.*

EN débarquement du brick Comadore Preble, venant de la goelette Huitième Isabelle venant Port-au Prince.— barils de GINGEMBRE, caisse CASSE à vendre par

LEGRIEL & HENRY,

13 déc. Rue Dauphine N.°

A VENDRE.

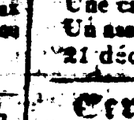

Une superbe propriétée, situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maître, puits, poulailler &c. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés pour les conditions, s'adresser à

24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

By the Subscriber, NINETY TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET,

Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

Reçu par le brick henry, de Marseille et a vendre par le soussigné:

Sardines a l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boute, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Mioton.*

Chapeaux de Castor.

Les Soussignés ont reçu par le navire Tennessee, de New-York, quelques cabans de *Chapeaux de Castor, élégans* de la dernière mode.

NICHOLS & KEELER.

10 déc. 18 rue Canal.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CARROSSIER ; il demeure rue Royale, No. 280, entre les rues du Maine, et St. Philippe, ayant un très-bon ouvrier, pour toutes les parties du Bois, il entreprendra des repartitions de tout genre.

12 Jan R. A. COOKE.

GOLD,

THIRTY Sovereigns, English; twenty-five Guineas, French; Spanish and Mexico Doubloons; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office,*

No. 85, Chartres Street.

Wanted—North and South Carolina, Virgina, Georgia and Alabama Notes; all other kinds of Money out of course, will be purchased at the above office.

N. B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis, as above. [illegible] Prizes will be taken [illegible] in the Canal, Chausee or Public School Lotteries, to be drawn on the FIFTH and TENTH of next month.

Dec. 17.

MARCHANDISES SECHES—et autorisées ont reçu par les navires Tennessee, John & Elizabeth et John Linton, 2000 balles de Marchandises sèches tels que :

6-4, 10-4 et 11-4 couvertures de laine,

Toile à drap et à chemises,

Toile d'Irlande de 4-4 superfine,

Satinet et bombasset,

Linge de Naples uni et brodé,

Basin et de Florence et batiste rayée,

Valour de soie vert, bleu et pois,

Crêpe de Canton et d'Italie,

Cordons de Suisse et cravates à broder,

Shawls de Mousseline et cotonade,

Shawls de Barège,

Mouchoirs de poche et gaze de soie,

Soie à coudre,

Lacets Lasi et et fil de Rangup,

Plumets et [illegible] de soie noir,

Pantoufles et pantoufles,

Gants de peau superfine,

Soie tierce à l'aiguille,

Tablettes pour femmes, demoiselles et enfans,

Rasoirs, et un assortiment complet d'autres marchandises, à vendre à des conditions favorables.

E. MORANGE [illegible]

CONFITURES, &c.—4 jarres de confitures en boîtes communes et dorées; 4 do. rozeat blanc; à vendre par

Dec 18. A. BOUGE, Jr.

SUCRE EN POUDRE—Le soussigné tient constamment en [illegible] de sucre en poudre fin et en poudre fin[illegible]; aussi sucre candi blanc et brun en [illegible]

Dec 18. A. BOUGE, Jr.

EN débarquement du [illegible] 50 balles de [illegible] vendre par

18 Dec. 22 rue de la Douane.

MELASSE.—Les soussignés viennent de recevoir et offrent a vendre 50 barils de Melasse.

TAMEY & DUPLESSIS.

18 Dec, 36 rue de la Levée.

On pourrait avoir quelques tonneaux de fret en [illegible]

18 décembre. W. W. CALDWELL.

CRAIE.—40 tonneaux de Craie, débarquant du navire Eliza Grant et a vendre par

18 dec. MARTINSTEIN & HALL.

CIDRE de New-Jersey.—50 barils de Cidre, venant d'arriver et a vendre par

18 dec. J. BQUIER & Co.

SUCRE.—Les soussignés offrent a vendre, 100 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets verdegris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue d. la Douane, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 15 tonneaux d'ardoises de Queen Tow, 18 do. do. dites Comtesse et Duchesse; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par

19 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter H. Chaugeran, et importées par les derniers arrivages de Bordeaux; vin blanc de Grave en ½ barriques et de très bonne qualité. Vin en caisses Grand Larose très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem de Château Lafitte, Id. id. de St. Julien. 18 déc

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte :

25 barils Tabac de Virginie,

25 boites do. do.

260 cais es savon,

5 boucauds Rum quatrième preuve,

40 caisses cardes à coton et à laine de Whittemore, numéros assortis; 25 baillets brodequins et souliers, à vendre par N. MERRICK

dec 20. No. 36 rue des Magasins.

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

EN débarquement du sloop Julier, venant de St. Yago, 200 Surons TABAC, de première qualité, à vendre par

JEAN GOULET

6 [illegible] No. 5, *Rue Toulouse*

EN débarquement des navires Rome et James Girvet, de Liverpool, et à vendre consignés :

Toile à chemises de 4-4,

Robes de soie avec bordures colorées,

Velour superfin bleu et noir,

Mouchoirs rouge bleu,

Mousseline de 4-4 et 6-4,

Indienne et mousseline rayée,

Courtepointes, etc. Les marchands qui en ont droit de debenture.

KENNEDY & DUCHAMP.

15 de

A VENDRE.

DEUX cents rames tant papier écolier et aux armes que papier à lettres, fabrique de France, et sans coton, à la librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 23 barriques de très bon vin rouge put de Bordeaux à $34.

20 déc. CH. JOURDAN & Co.

Esclave en marronage.

Une récompense honnête est offerte à celui qui arrêtera la négresse NANCY, absente depuis 15 jours, habituée à vendre des gâteaux; elle a la peau très-noire, de [illegible] gros seins, le regard craintif, et était vetue d'une robe de cotonade bleue à carreaux, elle se tient habituellement à la pointe du côté de St. Jn. Morway. On offre également 25 piastres à celui qui pourra découvrir l'individu qui lui donne asile.

A. LACOUTURE,

4 janvier rue de Chartres N°. 49